

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

Document d'information :
Préparons le **Sommet**

Préparons le **Sommet**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR TOUS

Mot de la Première ministre du Québec

1

Mot du ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche, de la Science et de la Technologie

2

Mot du député de Laval-des-Rapides et adjoint
parlementaire à la première ministre – Dossiers jeunesse

3

Faire du Québec une société du savoir pour tous

5

- Une réflexion axée autour de quatre thèmes
- Une démarche en plusieurs temps

6

8

L'enseignement supérieur et la recherche au Québec
principaux indicateurs

11

- La recherche subventionnée et commanditée dans les universités
- Droit de scolarité et aide financière aux études
- L'accès aux études universitaires
- L'obtention des diplômes universitaires
- La réussite et la durée des études

15

15

17

17

18



Mot de la **Première ministre du Québec**

Dans la vision que j'ai du Québec, toutes les générations partagent un projet rassembleur : l'enrichissement continu de nos connaissances. C'est l'héritage le plus précieux que nous pouvons laisser à celles et ceux qui nous succèdent.

Plus que jamais, l'enthousiasme des jeunes et le discernement des sages sont nécessaires à la réflexion sur un des enjeux les plus importants au Québec : la place que doit prendre l'enseignement supérieur dans notre société.

Reprenons ensemble le dialogue. Rebâtissons les ponts. Réunissons étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs, professeures et professeurs, parents, jeunes et moins jeunes pour une nouvelle impulsion vers des études supérieures pour toutes et tous.



Pauline Marois

Mot du **ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie**



Assurer la qualité de la formation de sa jeunesse, c'est un des devoirs de toute société juste.

Afin de déterminer les grands chantiers de travail qui feront du Québec une des meilleures sociétés du savoir, nous préparons un sommet. Non pas un sommet comme les autres, mais un réel exercice de discussion, mené avec respect et rigueur, autour d'un seul et même projet : faire de l'éducation supérieure une priorité collective.

Le Sommet n'est pas une finalité. Il s'agit plutôt d'un nouveau départ, d'un nouvel engagement envers notre réseau d'enseignement supérieur, animé par des valeurs comme l'égalité des chances, l'excellence, le bien commun et la gouvernance responsable.

« Du choc des idées jaillit la lumière », disait Boileau. Je nous souhaite donc une saison de réflexion lumineuse.

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Duchesne". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P'.

Pierre Duchesne

Mot du **député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire à la première ministre – Dossiers jeunesse**



Le débat entourant l'avenir de l'éducation supérieure a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années. Ce débat soulève les passions, car l'avenir de notre nation dépend de plus en plus de notre capacité à innover et à démocratiser le savoir.

Dans un monde aux besoins sans cesse changeants, le Québec doit pouvoir miser sur une population formée et bien outillée pour répondre aux défis du XXI^e siècle. Il doit prendre des moyens pour assurer non seulement l'accessibilité à l'éducation, mais également la qualité et le financement de nos établissements d'enseignement.

La question de l'accessibilité à l'éducation a récemment donné naissance à une période difficile, où la société s'est retrouvée divisée. Le temps est maintenant venu de nous regrouper et de jeter les bases d'un nouveau dialogue sur la place et le rôle de nos établissements d'enseignement dans la collectivité. Ensemble, réfléchissons à l'enseignement supérieur de demain. Laissons aux générations futures l'héritage qu'elles méritent : l'accès à la connaissance.

Léo Bureau-Blouin



Faire du Québec une société du savoir pour tous

Pour tirer leur épingle du jeu à l'échelle mondiale, les nations doivent pouvoir compter sur une population hautement scolarisée, en plus de parier sur l'innovation pour générer, transmettre et diffuser le savoir. Les sociétés doivent aussi miser sur de nouvelles façons d'apprendre, de collaborer, de créer des communautés de pratique et des réseaux de collaboration nationaux et internationaux autour de projets novateurs et mobilisateurs.

Ces nouvelles façons de faire constituent de puissants moteurs de développement social et économique. Relever ce défi à ce moment-ci de notre histoire et dans le contexte mondial actuel s'avère un choix stratégique pour le Québec.

Alors que l'accès au savoir ne se limite plus uniquement aux établissements d'enseignement supérieur et que plusieurs autres institutions et plateformes de diffusion de connaissances permettent aux individus d'avoir accès à de nouveaux savoirs et compétences, le rôle et la mission de nos établissements d'enseignement ainsi que l'importance des fonctions d'enseignement, de recherche et de transmission du savoir peuvent être appelés à évoluer. Il nous faut y réfléchir.

Au cœur de la démarche proposée par le Sommet : poser les jalons d'une véritable société du savoir pour tous et toutes. La délibération à laquelle nous sommes conviés devra prendre appui sur notre volonté collective de valoriser l'égalité des chances, l'excellence et l'innovation ainsi que la gouvernance responsable et le financement durable de l'enseignement supérieur au Québec.

Pour qu'il donne lieu à la réconciliation des différents acteurs du milieu universitaire, de la jeunesse et de la population, le dialogue collectif qui s'amorce devra se réaliser dans des conditions qui permettent à tous et à toutes d'être écoutés et respectés, mais aussi dans un climat d'ouverture aux différents points de vue qui seront exprimés.

Une réflexion axée autour de quatre thèmes

En prévision du Sommet, quatre thèmes seront approfondis dans le but de dégager une compréhension commune des constats et des défis qui se posent pour les établissements d'enseignement supérieur, les professeurs et professeures, le personnel et les étudiants et étudiantes.

Bien que les thèmes interpellent prioritairement le niveau universitaire, le niveau collégial sera abordé lorsque pertinent.

1 La qualité de l'enseignement supérieur

Qu'entend-on, au Québec, par la qualité de l'enseignement supérieur? Comment peut-on dire qu'un enseignement ou une recherche est de qualité et nous aide à relever les défis que pose notre volonté d'être une société du savoir? Voilà l'objet du premier thème.

Les échanges entre les partenaires devraient nous permettre non seulement de faire ressortir des constats, mais aussi de nous entendre sur les défis que doivent relever nos établissements d'enseignement.

2 L'accessibilité et la participation aux études supérieures

La société du savoir implique que tous les Québécois et Québécoises qui en ont la capacité et qui le souhaitent aient accès à l'enseignement supérieur.

Pour une société qui mise de plus en plus sur le développement des connaissances, l'accès au savoir est prioritaire. À ce chapitre, le progrès est marqué depuis cinquante ans, mais le temps est venu de revisiter les facteurs organisationnels, financiers, géographiques, socioéconomiques et culturels de nature à entraver l'entrée au collégial ou à l'université et de déterminer quels sont les véritables défis pour le futur.

Ce thème permettra également de discuter de la participation des Québécois et Québécoises aux études collégiales et universitaires, de leurs besoins en matière de formation et des taux actuels d'accès et de diplomation des différentes composantes de la société.



3

La gouvernance et le financement des universités

Les études postsecondaires sont bénéfiques aux individus, comme à l'ensemble de la société. En effet, le retour sur l'investissement pour l'ensemble de la société québécoise est tout aussi important qu'il l'est pour les individus.

Les Québécois et Québécoises soutiennent l'enseignement supérieur de façon importante, que ce soit par l'entremise de la fiscalité ou des droits de scolarité. Dans ce contexte, ce thème visera à dégager des constats quant au financement durable et à la gouvernance des établissements.

4

La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle stratégique en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation ainsi que de services à la collectivité.

Ce thème vise donc à mieux cerner la contribution de nos établissements au développement de la pensée critique, de l'éthique, de l'innovation et de la croissance socio-économique du Québec. Il permettra notamment de mettre en valeur de nouveaux modèles de collaboration et de transmission des connaissances et des compétences ainsi que leur contribution au développement de nos villes et régions.

Une démarche **en plusieurs temps**

Au cours des prochains mois, c'est le Québec entier qui sera invité à préparer le Sommet dans le cadre d'une démarche ouverte et rassembleuse, axée sur la participation active des acteurs du milieu de l'enseignement supérieur, de la population et, au premier chef, des jeunes. Cette démarche permettra de réunir les conditions incontournables à un échange constructif sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec, un demi-siècle après le Rapport Parent.

Des rencontres thématiques sous le signe des contributions des partenaires

À compter de la fin de novembre, quatre rencontres de travail, axées tour à tour sur chacun des thèmes du Sommet, seront organisées dans différentes villes universitaires du Québec.

Réunissant les principaux partenaires concernés par l'avenir de l'enseignement supérieur, à savoir les représentants des jeunes, ceux des établissements, des syndicats et des milieux socio-économiques, ces rencontres viseront à dégager des constats ou un diagnostic sur le thème proposé, ainsi que certaines pistes d'action pour l'avenir.

Ces rencontres se veulent d'abord et avant tout un lieu commun d'échanges entre les participants et participantes pour poser un diagnostic sur le thème abordé, par exemple par la désignation d'un problème, d'une réussite, d'un besoin ou d'une zone grise. La formulation des constats permettra de définir les objets de la discussion qui se poursuivra au Sommet.

Les débats s'appuieront sur des présentations d'experts et s'animeront autour de contributions issues de partenaires dont les points de vue et les propositions seront variés. Ceux-ci seront sollicités par le gouvernement dans le cadre d'un appel de contributions.

Enfin, dans une perspective intergénérationnelle, deux duos de grands témoins accompagneront la démarche. Ils participeront chacun à deux rencontres, au cours desquelles ils seront mandatés pour faire la synthèse des délibérations et en témoigner auprès du ministre.



Un sommet Web 2.0

Afin d'assurer la transparence de la démarche et de permettre l'expression de toutes les opinions ainsi que le partage de la connaissance, l'utilisation des nouvelles technologies, dont les médias sociaux, sera privilégiée.

Dans le but de favoriser la participation citoyenne à la démarche du Sommet, un site Web et une page *Facebook* sont en ligne depuis le 12 octobre 2012. Cet espace de discussion permet notamment aux internautes d'exposer leurs points de vue et attentes, en plus d'y déposer les documents de réflexion qu'ils souhaitent rendre disponibles au grand public.

Le site sera bonifié tout au long de la démarche. En plus de permettre la webdiffusion des échanges lors des rencontres thématiques et du Sommet, il rendra disponible l'ensemble de la documentation, y compris les présentations des divers experts et les contributions des partenaires dans le cadre des rencontres thématiques.

Une place de choix pour les jeunes

Des jeunes issus des quatre coins du Québec, provenant de milieux divers, seront appelés à imaginer l'université québécoise de demain dans le cadre d'une activité analogue à l'École d'été qu'organise chaque année l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Sous la responsabilité de l'INM, une École d'hiver - Spécial Sommet réunira, le temps d'un weekend, quelque 500 jeunes intéressés à prendre part au débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Les quatre thèmes du Sommet y seront abordés lors de conférences, de tables rondes et d'ateliers qui leur permettront de formuler des propositions sur l'université de demain.

Le pouls des citoyens

La mobilisation, d'une intensité et d'une ampleur rarement vues dans l'histoire moderne, qu'a connue le Québec au printemps 2012 a su rallier des citoyens de toutes les générations et témoigne de la volonté de milliers de Québécois et Québécoises de prendre part au débat.

Parce que le point de vue citoyen est riche et doit être pris en compte, en plus des lieux formels d'échange et de délibération, quatre rencontres sous la forme d'animations citoyennes seront organisées par l'INM. Les discussions porteront principalement sur la définition d'une vision : quelle université voulons-nous pour le XXI^e siècle au Québec ?

Les participantes et participants seront invités à « rêver » l'université de demain, les besoins auxquels elle doit répondre, ses finalités, ses buts, son utilité. Ils pourront notamment s'exprimer sur les valeurs qui guident leurs choix au regard de l'université ainsi que sur les principes qui leur tiennent à cœur.

Le Sommet, un nouveau départ

Loin de constituer l'issue d'une démarche, le Sommet sur l'enseignement supérieur sera le point de départ de la définition du Québec en tant que véritable société du savoir. La multiplicité des lieux d'échange et l'ampleur de la délibération qui le précéderont seront canalisées dans le cadre de ce grand rendez-vous. Le Sommet donnera lieu à l'établissement de consensus autour de décisions et de pistes d'actions concrètes et immédiates, mais aussi d'enjeux et de questions à approfondir dans le cadre, par exemple, de chantiers de travail qui pourront se déployer par la suite.

**Échanges
avec la
population**

Page Web

Médias sociaux

Animations citoyennes

**Tournée et
événements
spéciaux**

Rencontres ministérielles

Événements
organisés par des
partenaires

**Rencontres
formelles**

4 rencontres thématiques

Présence d'experts

Représentants des
différents groupes

Vers des pistes de solution

Sommet

Chantiers de travail



L'enseignement supérieur et la recherche au Québec : **principaux indicateurs**

La dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB)

En 2009-2010, la dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB) est de **1,97 %** au Québec. Elle est de :

- 2,30 % dans les provinces de l'Atlantique
- 1,84 % en Ontario
- 1,67 % dans les provinces de l'Ouest

Par rapport au Canada

- En 2009, le **PIB par habitant du Québec** (38 950 \$) était **moins élevé de 18 %** par rapport à la moyenne des autres provinces canadiennes (47 241 \$).
- En 2009-2010, la **dépense globale par étudiant** dans les universités du Québec (29 414 \$) était de **1 % plus élevée** que celle des universités du reste du Canada (29 128 \$).
- Le **taux de participation** était **un peu plus élevé** au Québec (29,4 %) que dans le reste du Canada (29,3 %).

*Nous investissons plus
que la majorité des pays
de l'OCDE.*

Par rapport au pays de l'OCDE

Le Québec est **parmi les États dont l'effort financier est le plus important**.

- Seuls les États-Unis, la Corée du Sud, la Finlande et le Chili allouent une plus grande part de leur PIB à l'enseignement universitaire.
- L'effort financier plus élevé au Québec **s'explique surtout par les coûts de l'enseignement universitaire, qui y sont relativement plus élevés** que la moyenne des pays de l'OCDE.
- La dépense par étudiant pour les universités du Québec est nettement plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE.
- **Le taux de scolarisation des jeunes adultes est plus élevé au Québec que la moyenne des pays de l'OCDE**, et ce facteur a contribué à accroître l'effort financier consacré à l'enseignement universitaire.



La dépense globale par étudiant des universités

La dépense globale des universités inclut le Fonds de fonctionnement général, le Fonds objectifs spécifiques et fiducie, le Fonds de recherche subventionnée et le Fonds d'immobilisation.

- En 2009-2010, la **dépense globale par étudiant** des universités du Québec était de **29 414\$**.
- Par comparaison, elle était de 27 701 \$ dans les universités des provinces de l'Atlantique, de 25 750 \$ en Ontario et de 34 976 \$ dans les provinces de l'Ouest.

Deux éléments ont un impact important sur la dépense globale

- Les universités du Québec ont une **proportion plus élevée d'étudiants inscrits** dans les secteurs disciplinaires plus coûteux et aux cycles d'études universitaires supérieurs.
- Le **coût de la vie** est **moins élevé** au Québec que dans le reste du Canada, cette différence étant de 8,0 % en 2009.

Malgré le fait que le coût de la vie est moins élevé, nous investissons plus.



La rémunération : principale dépense

- La **dépense salariale** pour toutes les catégories de personnel des universités, avantages sociaux inclus, représente **plus de la moitié de la dépense globale des universités**.
- La **masse salariale du personnel enseignant** constitue le **principal élément** de la dépense salariale.
- En 2009-2010, le **coût des enseignants par étudiant** était sensiblement le même au Québec (7 759\$) que dans les provinces de l'Atlantique (7 861 \$), mais il était plus élevé qu'en Ontario (7 361 \$). Il était cependant moins élevé que dans les provinces de l'Ouest (8 238\$).
- Si l'on tient compte du coût de la vie, qui est moins élevé au Québec que dans le reste du Canada, on obtient un coût des enseignants par étudiant (réel) un peu plus élevé au Québec que la moyenne du reste du Canada.

Cela se traduit par un ratio professeur/étudiants de 21.5 versus 26.2 en Ontario.

La recherche subventionnée et commanditée dans les universités

En 2008-2009, le montant des subventions et des contrats de recherche alloués aux universités était de **1,545 milliard de dollars**. Si on divise ce montant par le nombre de professeurs, cela représente **163 546\$ par professeur**. Les principaux domaines de recherche sont les sciences de la santé, les sciences pures et les sciences appliquées.

- Le **gouvernement fédéral contribuait pour environ la moitié** du financement de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités (753 M\$).
- La contribution du **gouvernement du Québec** était de **16 %** (250,6 M\$).
- Les subventions et contrats non gouvernementaux représentaient 18 % (280,6 M\$).
- Les autres sources représentaient 17 % (260,7 M\$).

La proportion du financement fédéral obtenue par les chercheurs des universités québécoises est supérieure au poids démographique du Québec.

Les **universités québécoises** sont **moins présentes sur le terrain** de la commercialisation de la recherche que les universités des autres provinces. Elles obtiennent moins de 17 % des licences et des options nouvelles.

Les plus accessibles au Canada



Droits de scolarité et aide financière aux études

Droits de scolarité

Les droits de scolarité sont **établis en fonction du statut de l'étudiant** :

- étudiants québécois résidents ;
- étudiants canadiens non résidents du Québec ;
- étudiants étrangers.

En 2010-2011, les droits de scolarité des étudiants étaient :

- de 2 068\$ pour les résidents du Québec ;
- de 5 669\$ pour les étudiants canadiens non résidents du Québec ;
- plus élevés et variaient selon le cycle et le domaine d'études pour les étudiants étrangers.

Comparaison

La **moyenne des droits de scolarité** des étudiants canadiens inscrits à temps plein au premier cycle universitaire, selon les régions du Canada, était :

- de **2 415\$ pour le Québec** ;
- de 4 886\$ pour les provinces de l'Atlantique ;
- de 6 307\$ pour l'Ontario ;
- de 5 742\$ pour le Canada sans le Québec.

L'aide financière

L'aide financière est offerte aux étudiantes et étudiants de l'enseignement postsecondaire à temps plein ainsi qu'à celles et ceux inscrits à la formation professionnelle au secondaire. Elle prend la forme de prêts et de bourses. Le programme québécois d'aide financière aux études est à caractère supplétif: l'étudiant, ses parents, son répondant ou son conjoint sont les premiers à devoir payer pour ses études. L'aide gouvernementale vise à couvrir la différence entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiant et, éventuellement, celle de ses proches.

- Au total, on compte **141 997 bénéficiaires** du Programme de prêts et bourses.
- De ce nombre, 49 942 ont obtenu un prêt seulement et 90 325, un prêt et une bourse. Dans le cas des 1 730 autres, l'aide a été totalement attribuée en bourses.
- L'aide totale accordée sous forme de prêts représente **481,3 millions de dollars** et l'aide totale accordée sous forme de bourses, **395,4 millions de dollars**.
- À l'université, parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études, 32,3 % ont obtenu un prêt seulement, dont le montant moyen était de 3 660 \$, alors que 66,4 % ont bénéficié d'un prêt et d'une bourse pour une aide totale moyenne de 8 358 \$.
- En 2009-2010, **les prêts représentaient 52,7 %** du total des montants alloués et les bourses, 47,3 %.
- En 2009-2010, l'**endettement moyen** d'un étudiant québécois ayant pris à sa charge son prêt à la fin de ses études universitaires de premier cycle était de **12 923 \$**. Il était de **16 296 \$** pour le deuxième cycle et de **23 967 \$** pour le troisième cycle, montants auxquels s'ajoutent les dettes du collégial.

Le Québec soutient financièrement près de 39 % des étudiants pour qu'ils poursuivent leurs études.

Raisons qui expliquent que les dettes d'études sont beaucoup moins importantes au Québec qu'ailleurs au Canada

- Les droits de scolarité payés par les étudiants québécois sont **les plus bas au Canada**.
- Le **Programme de prêts et bourses** est **plus avantageux** au Québec que dans le reste du Canada (aide sous forme de bourses).
- L'**existence des cégeps diminue la durée** de plusieurs programmes d'études universitaires. Les frais exigés par les cégeps sont minimes.



L'accès aux études universitaires

Le taux d'accès est la proportion d'une génération qui s'inscrit une première fois à des études pour obtenir un grade.

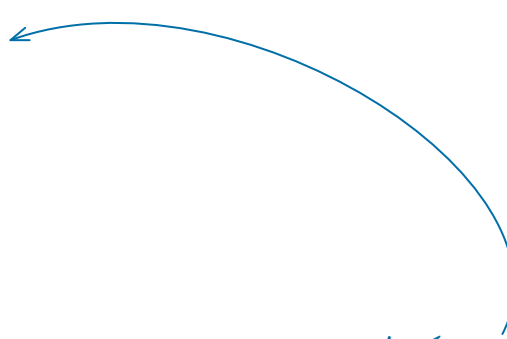
- Taux d'accès aux programmes d'études conduisant au **baccalauréat : 44,2 %** en 2010-2011.
- Taux d'accès aux programmes d'études conduisant à la **maîtrise : 12,9 %** en 2010-2011.
- Taux d'accès aux programmes d'études conduisant au **doctorat : 3,2 %** en 2010-2011.

Remarques :

- Il y a eu une **forte progression du taux d'accès** de 1984-1985 à 2010-2011. Celui-ci est passé de 30,1 % à 44,2 % au baccalauréat, de 6,8 % à 12,9 % à la maîtrise et de 1,1 % à 3,2 % au doctorat.
- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au baccalauréat et à la maîtrise, alors que les hommes sont plus nombreux au doctorat.

L'obtention des grades universitaires

- De 1976 à 2010, le taux d'obtention du baccalauréat est passé de 14,9 % à 33,2 %, celui de la maîtrise, de 2,7 % à 10 % et celui du doctorat, de 0,4 % à 1,5 %.
- Le **taux d'obtention des grades universitaires des femmes a progressé de façon fulgurante** depuis 1976, soit de 13,1 % à 41,3 % pour le baccalauréat, de 1,9 % à 10,8 % pour la maîtrise et de 0,2 % à 1,4 % pour le doctorat.



Les études sont de plus en plus accessibles pour de plus en plus de personnes. Quelle progression depuis 35 ans !

La réussite et la durée des études

Baccalauréat

- De 1987-1988 à 2009-2010, **la proportion des étudiants sortants** des programmes qui ont obtenu un baccalauréat est passée de 55,9 % à **67,3 %** (63,9 % d'hommes et 69,7 % de femmes).
- Le **nombre moyen de trimestres d'études à temps plein** pour les étudiants obtenant un baccalauréat est de **6,7**.

Maîtrise

- De 1987-1988 à 2009-2010, **la proportion des étudiants sortants** des programmes qui ont obtenu une maîtrise est passée de 56,1 % à **74,0 %** (72,3 % d'hommes et 75,6 % de femmes).
- Le **nombre moyen de trimestres d'études à temps plein** pour les étudiants obtenant une maîtrise est de **4,6**.

Doctorat

- De 1987-1988 à 2009-2010, **la proportion des étudiants sortants** des programmes qui ont obtenu un doctorat est passée de 48,7 % à **61,4 %** (60,5 % d'hommes et 62,5 % de femmes).
- Le **nombre moyen de trimestres d'études à temps plein** pour les étudiants obtenant un doctorat est de **14,9**.

Des progrès à tous les niveaux d'études depuis 25 ans.

67,3 %

PROPORTION
DES ÉTUDIANTS
SORTANTS DES
PROGRAMMES
QUI ONT OBTENU
UN BACCALAURÉAT

74,0 %

PROPORTION
DES ÉTUDIANTS
SORTANTS DES
PROGRAMMES
QUI ONT OBTENU
UNE MAÎTRISE

61,4 %

PROPORTION
DES ÉTUDIANTS
SORTANTS DES
PROGRAMMES
QUI ONT OBTENU
UN DOCTORAT



Les diplômes universitaires selon les études

- Proportion de diplômes délivrés par les universités en 2010 :
 - Administration (23,7 %);
 - Sciences humaines (20,9 %);
 - Sciences appliquées (14,5 %);
 - Sciences de la santé (10,9 %);
 - Sciences de l'éducation (9,0 %);
 - Sciences pures (6,2 %);
 - Arts (4,1 %);
 - Lettres, (3,8 %);
 - Droit (3,0 %);
 - Études pluridisciplinaires (3,7 %).
- Les universités québécoises ont délivré **1,2 % plus de diplômes** en 2010 que l'année précédente, soit 567 diplômes de plus.
- Les titulaires de **58,4 %** des diplômes universitaires en 2010 sont de **sexe féminin**. Dans la plupart des domaines d'études, la majorité des diplômes ont été délivrés à des femmes.
- Comparativement à 2000, c'est en **administration** que la **plus importante hausse de la proportion** de diplômes est observée, soit 3,7 points. Cette hausse est de 2,6 points en sciences de la santé et de 0,7 point en études plurisectorielles. La proportion de diplômes délivrés en sciences de l'éducation est passée de 11,4 % en 2000 à 9,0 % en 2010, soit une baisse de 2,4 points, ce qui constitue la plus forte diminution de la décennie.

Diplômes universitaires selon les cycles d'études

- En 2010, les universités québécoises ont délivré **69 587 diplômes**.
- Parmi ces diplômes, 51 631 (74,2 %) étaient du premier cycle, 16 261 (23,4 %), du deuxième cycle et 1 695 (2,4 %), du troisième cycle.
- La **majorité** de ces diplômes (46 427 ou 66,7 %) correspondent à des **grades**, c'est-à-dire à des baccalauréats, à des maîtrises ou à des doctorats.
- Les universités québécoises délivrent aussi d'autres types de diplômes (programme court, comportant généralement moins de 30 crédits).
- De 2000 à 2010, le nombre d'**autres diplômes** est passé de 14 108 à 23 160, une progression très rapide de **64,2 %**. En 2010, ces diplômes représentaient le tiers (33,3 %) de ceux qui étaient délivrés par les universités québécoises.

La formation des chercheurs au 3^e cycle

- À l'automne 2010, l'**effectif inscrit au doctorat a augmenté de 4,1 %** pour atteindre 14 270. Une proportion de 79,3 % des étudiantes et étudiants inscrits au doctorat ont choisi les sciences humaines (4 120), les sciences appliquées (3 315), les sciences pures (2 154) et les sciences de la santé (1 727).
- Au trimestre d'automne 2010, l'effectif inscrit à un programme d'études conduisant au doctorat s'est accru de 4,1 % par rapport à l'automne 2009. Cet accroissement résulte d'une hausse de 4,3 % de l'effectif féminin et de 3,9 % de l'effectif masculin. L'**effectif féminin inscrit au doctorat** était de **6 844** (48,0 %), en **légère hausse** par rapport à 6 550 (47,9 %) en 2009, **un niveau jamais observé auparavant dans l'histoire du Québec**.
- La **majorité des doctorants** inscrits dans les domaines suivants étaient des **femmes** : sciences de l'éducation (67,9 %), lettres (62,1 %), sciences humaines (61,4 %), sciences de la santé (58,6 %), droit (52,2 %) et arts (51,1 %). Entre 2000 et 2010, l'effectif féminin de l'ensemble des domaines d'études **s'est accru de 72 %**, alors que celui des sciences appliquées a plus que doublé, passant de 322 à 859.

Pour nous joindre

Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie

Québec 

1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage,
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 266-1167

mesrst.gouv.qc.ca



L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
POUR TOUS

*Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie*

Québec 

mesrst.gouv.qc.ca